

efficace et intégrée. Le cadre institutionnel de l'ALENA, composé de plus d'une trentaine de comités et de groupes de travail surveillés par une Commission du libre-échange, a été conçu pour aider à mettre l'accord en œuvre et à apporter un certain nombre d'améliorations afin que l'Accord s'adapte à l'évolution des besoins.

Les groupes de travail et les comités cherchent à lever les obstacles au commerce et à l'investissement. Les priorités du Canada, dans ce contexte, sont les activités qui peuvent avoir un effet positif important sur les affaires. Le 28 mai 2002, à la réunion de la Commission de l'ALENA qui a eu lieu à Puerto Vallarta (Mexique), les ministres ont chargé les fonctionnaires d'étudier la possibilité de nouveaux travaux trilatéraux pouvant stimuler le commerce et l'investissement. Les fonctionnaires canadiens, de concert avec leurs homologues mexicains et américains, continueront de dépister les obstacles existants au commerce et à l'investissement et de faire le travail nécessaire pour les éliminer au moyen de l'ALENA.

Une intégration plus poussée et structurée en Amérique du Nord au moyen d'une union douanière aurait des inconvénients et des avantages pour chacun des trois pays de l'ALENA. Pour l'instant, aucun des trois ne voit très nettement quel serait le bilan de pareil moyen d'intégration économique. Il faut étudier avec soin les avantages et les inconvénients d'une union douanière nord-américaine et les comparer à ceux d'autres approches, comme l'adoption d'arrangements bilatéraux portant sur des questions particulières.

Le ministre du Commerce international s'est servi du secteur de l'acier pour montrer comment les industries des trois pays de l'ALENA peuvent, compte tenu de l'intégration croissante des marchés nord-américains, en arriver à éviter de prendre des sanctions commerciales les uns contre les autres. Par exemple, les importations en provenance du Canada ont été exemptées des mesures de sauvegarde prises l'année dernière par les États-Unis à l'égard de certains produits de l'acier. En fait, les trois gouvernements ainsi que les trois secteurs de l'acier de l'ALENA travaillent à la mise en place d'une tribune qui permettra des échanges de vues réguliers et l'éventuelle mise au point d'approches communes des questions relatives à l'acier. De plus, le gouvernement coopère avec les États-Unis dans le contexte du processus à haut niveau de l'OCDE sur l'acier, l'objectif commun étant d'affronter les capacités excédentaires mondiales dans la production de l'acier et d'en arriver à de meilleures disciplines sur les subventions à l'acier qui faussent les échanges commerciaux. À long terme, les résultats de la collaboration dans le secteur de l'acier pourraient servir de modèle lors de la recherche de moyens pouvant remplacer les recours commerciaux.

Recommandation 32

Étant donné que certaines conditions préalables et essentielles à l'intégration monétaire nord-américaine – similarité des structures économiques des pays membres de l'ALENA, mobilité de la main-d'œuvre entre les pays et mise en œuvre d'un système de transferts fiscaux – ne sont pas réunies à l'heure actuelle, le gouvernement canadien devrait refuser les invitations à abandonner son régime de taux flottant. Il devrait continuer d'examiner attentivement les

